Question écrite du 3 novembre 2010 de M. Adrien Genecand: «La Ville de Genève adopte le principe de l'investissement durable! Vraiment? A quel prix?»

Pour faire suite à cette nouvelle politique d'investissement, ainsi qu'aux affiches qui lui sont dédiées et qui foisonnent maintenant dans les rues de notre ville, et ma question orale du 12 octobre 2010, à laquelle la réponse fut un résumé du communiqué de presse de la Ville de Genève, qui n'apportait aucun élément de réponse, je me vois dans l'obligation de formuler à nouveau cette question par écrit.

Je souhaiterais obtenir des réponses aux interrogations suivantes:

– auparavant, la Ville investissait-elle dans ce type d'activité (cf. le libellé des affiches: «Ma Ville cesse…»)?

– la Ville ne le fait-elle plus via aucune de ses entités (CAP, fondations dont elle est actionnaire, etc.)?

– le mandat confié pour la gestion de ces fonds a-t-il bien fait l'objet d'un appel d'offres (quelles sociétés ont été approchées)?

– les sociétés (actions, obligations, etc.) dans lesquelles la Ville investit dorénavant peuvent-elles également être garantes de cette campagne?

– quel est le montant de cette campagne d'affichage?